



# Canadian Sheep Breeders' Association

333 Ontario Street, Toronto, ON M5A 2V8

Toll free: 1-866-956-1116 Fax: 1-416-972-1023

[office@sheepbreeders.ca](mailto:office@sheepbreeders.ca)

[www.sheepbreeders.ca](http://www.sheepbreeders.ca)

## La Société Canadienne des Éleveurs de Moutons

### **Mise à jour hiver 2012**

#### **Amendements constitutionnels**

Le conseil d'administration de la SCEM a fait un examen approfondi de sa constitution et a préparé un avis de modification qui sera soumis au vote par tous ses membres. Le deux tiers des membres qui voteront devront être en faveur des modifications pour que celles-ci soient adoptées. Les bulletins de vote doivent être reçus à la SCEA pour le 10 février 2012. Si vous ne l'avez pas déjà fait, veuillez compléter votre bulletin de vote et le retourner dès que possible.

#### **Assemblée Générale Annuel**

L'assemblée générale annuel de la SCEM se tiendra le 17 mars 2012, à la Legends Room du People Centre, Stampede Park, situé au 2402A 2<sup>nd</sup> Street SE, Calgary, Alberta et débutera à 10h00. La Société des Éleveurs de Mouton de l'Alberta offrira le dîner et remboursera les frais de stationnement.

Des chambres sont disponibles à l'hôtel Radisson Hotel Calgary Airport situé au 2120, 16<sup>th</sup> Avenue NE, Calgary, Alberta, au coût de 129 \$ plus taxes par nuit. Faites votre réservation au 1-800-395-7046 avant le 13 février 2012 afin d'obtenir ce tarif et mentionner, lors de la réservation, que vous allez assister à l'AGA de la Société Canadienne des Éleveurs de Moutons.

#### **Classique Canadienne du Mouton 2012**

La Société des Éleveurs de Mouton de Race Pure de la Nouvelle-Écosse se prépare à recevoir la Classique 2012 à Truro, N-É. Les documents d'inscription et d'informations ont été envoyés par la poste au début janvier. Les formulaires pour l'inscription et la publicité doivent être reçus pour le 23 mars 2012. Contacter la SCEM si vous avez des questions. Au plaisir de vous y voir!

#### **Protocole d'importation**

L'ACIA est en processus de révision pour apporter des changements au protocole d'importation des moutons en provenance des États-Unis. Afin de rencontrer les exigences de l'OIE (Organisation Mondiale de la Santé Animale) pour l'éradication de la tremblante, les conditions d'importation pour les mâles de petits ruminants auront éventuellement besoin d'être alignées plus étroitement à celles des femelles. Jusqu'à maintenant, il était possible d'importer des mâles des États-Unis relativement facilement. Une date exacte n'a cependant pas encore été précisée pour l'entrer en vigueur de ces futurs changements, mais ceux-ci seront probablement implantés vers la fin 2012. Lorsqu'ils seront appliqués, ces changements pourraient permettre seulement aux béliers génotypés RR ou QR, aux béliers provenant de troupeau présentant "un risque négligeable" ou aux béliers faisant partie d'un programme de certification de la tremblante, d'entrer au pays. Donc si vous aviez prévu importer des béliers, vous devriez le faire rapidement afin d'éviter les restrictions futures.

#### **Tatous: la lettre pour l'année 2012 est "Z"**

Aux éleveurs qui utilisent les tatous pour l'enregistrement des animaux de race pure, ceux-ci doivent être tatoués de la façon suivante: i) lettres du troupeau dans l'oreille droite, et ii) un numéro d'identification et la lettre de l'année dans l'oreille gauche, et ce, avant l'âge de 100 jours. Il est important de se rappeler que ce sont ici les oreilles droites et gauches lorsqu'on se tient derrière le mouton qui doivent être identifiées. Comme alternative au tatou, l'éleveur peut aussi utiliser le système de double

boucle avec un numéro officiel d'identification approuvé par le Programme Canadien d'Identification des Moutons.

L'application permanente de tatouages lisibles peut être difficile et des tatouages illisibles peuvent causer de sérieux problèmes lors d'expositions ou de ventes, des tests de parentés ou de transfert d'animaux reproducteurs. Prenez S.V.P. le temps de revoir la technique de tatouage recommandée par la SCEA, Ketchum inc. et des éleveurs de moutons expérimentés :

1. Insérer le bon numéro/lettre de tatou et assurez-vous de l'exactitude en fermant la pince sur une feuille de papier. Selon la grosseur de votre troupeau, un double ou triple ensemble de numéros peut être nécessaire.
2. L'âge idéal de tatouage peut varier selon la race. Les grandes races peuvent être plus faciles à tatouer dans leur première semaine de vie. Peut importe l'âge, retenir correctement l'animal et nettoyer l'oreille avec de l'alcool afin d'enlever la saleté, la graisse et la cire.
3. Étaler l'encre sur les aiguilles et sur la peau. Placer le tatou parallèle et entre les veines ou les crêtes de cartilage de l'oreille, car le perçage accidentel d'une veine peut gâcher le tatou. Utiliser seulement de l'encre fraîche spécifiquement faite pour le tatouage d'animaux.
4. Faire l'empreinte avec un mouvement ferme et rapide et appliquer immédiatement plus d'encre sur le tatou. Frotter vigoureusement pendant au moins 15 secondes ou jusqu'à ce que le saignement arrête. C'est très important pour assurer une bonne pénétration de l'encre. La méthode la plus efficace est d'utiliser le pouce et l'index, mais une brosse ou un tampon de coton peuvent aussi être utilisés.
5. Ne pas déranger la zone, ou enlever l'excès d'encre, jusqu'à ce que le processus de guérison soit complété, ce qui peut prendre de 5 à 21 jours.
6. Utiliser un détergent à vaisselle liquide et une brosse douce pour nettoyer la pince et les étampes après chaque utilisation.
7. Garder une liste des numéros de tatou avec le nom des animaux dans un dossier privé d'élevage.

### **Apprendre des autres: Expérience réelle d'un membre de la SCEM**

"Tôt ou tard, si vous vous êtes dans le domaine de la vente de béliers, vous serez confronté à devoir garantir un bélier.

Un éleveur de race pure a acheté un bélier de notre ferme, mais les choses ne se sont pas déroulées comme tout le monde espérait. On a donc convenu avec l'acheteur que le bélier serait réformé, ce qui ferait disparaître son influence génétique du secteur de la race pure. Le producteur nous a dit que le bélier avait été réformé et nous avons donc remboursé la différence entre le prix de vente et celui initial d'achat du bélier par le producteur. Jusqu'ici tout va bien- on nous avait assuré que le bélier avait été réformé et nous avons honoré notre garantie. Plusieurs années ce sont écoulées et de la progéniture du "bélier réformé" a commencé à faire surface dans les lignées génétiques d'autres éleveurs.

Apparemment, le bélier en question n'avait pas été réformé comme nous le pensions, mais avait plutôt été vendu à un autre éleveur de race pure, et ce, malgré l'affirmation contraire du producteur qui avait initialement acheté le bélier.

L'erreur que nous avons faite est de ne pas avoir demandé et attendu l'enregistrement du bélier en question avant d'honorer notre garantie. Il est suggéré que le papier de transfert signé et daté (idéalement la date originale d'achat) par le vendeur et l'acheteur soit retourné au vendeur avant d'honorer la garantie. Les producteurs de race pure mettent considérablement de temps et d'effort dans le développement de lignées génétiques et les animaux qui sont réformés le sont généralement pour une bonne raison. Lors du traitement de questions de garanties, les droits et responsabilités des deux parties doivent être considérés et protégés."

La SCEM a développé un guide sur la vente de moutons de race pure enregistrés. Ce guide est disponible sur le site internet de la SCEM ou en téléphonant au bureau.

### **Cours de Maître Berger**

La Fédération Canadienne du Mouton, en partenariat avec les organismes provinciaux liés au secteur ovin, désire répondre au besoin identifié par les producteurs canadiens concernant le transfert

d'information liée au secteur de la production. Le plan est d'offrir un programme d'éducation continu et compréhensif, afin d'assister les producteurs ovins dans l'évolution et l'amélioration de leur entreprise. Une enquête est donc en cour de réalisation afin de déterminer les besoins spécifiques des producteurs et c'est maintenant votre tour de faire valoir votre opinion et d'influencer le contenu et la formule du programme en remplissant le sondage. Toutes les réponses reçues seront gardées de façon confidentielle et seront combinées avec d'autres réponses afin de faire des recommandations et élaborer le programme.

Contactez Jennifer MacTavish sur [Jennifer@cansheep.ca](mailto:Jennifer@cansheep.ca) ou au 1-888-684-7734 pour recevoir une copie papier du sondage ou complétez-le directement en ligne au <http://www.surveymonkey.com/s/MSCfrench>.